

Programme de formation

REFERENCE N2-25

DUREE : 2 jours

COUT : 2 500 €

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL : QUELS OUTILS POUR L'ENTREPRISE ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Donner au personnel concerné des outils pour aborder et gérer la souffrance au travail.

PUBLIC

Membres du CSE,
Equipe Ressources Humaines,
Personnel en charge de la
prévention des RPS

PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de

- Identifier et évaluer les signes de souffrance
- Gérer les situations de souffrance au travail
- Anticiper la prise en charge du mal-être et développer des moyens de le prévenir

• PROGRAMME

- **LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL**
 - Les facteurs de risque
 - Des conséquences
 - Les modalités d'expression du mal-être au travail
- **IDENTIFIER ET EVALUER**
 - Repérer les manifestations de souffrance psychique
 - Évaluer la sévérité des symptômes et le risque suicidaire
 - Comprendre la souffrance (historique, lien avec le travail, représentation de la situation, ...)
- **ADOPTER UNE ATTITUDE APPROPRIÉE ET FIXER LES LIMITES DE SON INTERVENTION**
 - Définir son positionnement en fonction de la gravité de la situation et de la problématique RPS identifiée
 - Sur le plan individuel :
 - Mener les entretiens de façon adaptée
 - Accompagner et orienter
 - Sur le plan collectif :
 - Mener une enquête en milieu professionnel
- **ANTICIPER**
 - Définir les interlocuteurs en fonction des cas, et leur champ d'intervention
 - Identifier les signaux d'alerte précoces
 - Gérer précocement les conflits



OUTILS PEDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle / vidéoprojecteur
- Exposés théoriques et pédagogie participative / paper-board ou tableau
- Cas pratiques / paper-board ou tableau
- Partage d'expériences
- Mises en situation

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est organisée en intra-entreprise.

Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme et le prestataire précisant notamment les dates et lieux de la formation, ainsi que la liste des participants.

La participation de personnes en situation de handicap fera l'objet d'une rencontre préalable avec le référent handicap de l'entreprise ou, à défaut, avec le responsable des ressources humaines pour optimiser leur accueil.

DELAIS D'ACCES :

Nous nous engageons à vous envoyer un devis dans un délai de 72 heures.

Après réception du devis accepté, nous vous proposerons des dates de formation en fonction de la période souhaitée, de vos disponibilités et de celles du formateur.

ORGANISATION PRATIQUE

- 2 journées consécutives.
Horaires : 08h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30 (modulables)
- Lieu de la formation : dans les locaux du Centre Fichter à Saint-Pierre, ou locaux mis à disposition par l'entreprise
- Nombre de participants : 12 maximum par session.

Les repas des stagiaires sont libres, non pris en charge par l'organisme de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION ET D'EVALUATION DES RESULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Elaboration d'outils internes adaptés
- Formulaire d'évaluation de la formation par les stagiaires et le formateur

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jonathan SAUTEUR – Psychologue du travail

CONTACT

CENTRE FICHTER

0262 33 18 11

formation@centrefichter.fr